

## Fiche d'inscription

Nom et prénom :

Date de naissance :

Profession si majeur(e) :

Profession de la mère si mineur(e) :

Profession du père si mineur(e) :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail (écrire très lisiblement) :

*Votre adresse mail sera utilisée par SARAHDANSE pour être tenu au courant d'informations importantes (stages, spectacles, horaires de répétitions, costumes...).*

*Pour suivre le quotidien de SARAHDANSE, vous pouvez rejoindre notre page sur Facebook*

***Pour les parents séparés, n'hésitez pas à nous fournir les 2 adresses mail...***

### **Expérience en danse et/ou activités qui engagent le corps :**

### **Atelier/Stages choisis :**

		...en 3x	...en 10x	Année
ENFANTS 6/8 ans (NIV. 1)	Mercredi de 15h45 à 16h45	3x80	10x24	240 €
ENFANTS 9/10 ans (NIV. 2)	Mercredi de 16h45 à 17h45	3x80	10x24	240 €
PRE-ADOS / ADOS 11/18 ans (NIV. 3)	Mercredi de 17h45 à 18h45	3x80	10x24	240 €
ADULTES TOUS NIVEAUX*	Lundi de 19h00 à 20h00	3x80	10x24	240 €
ADULTES AVANCES*	Lundi de 20h00 à 21h30	120 + 2x110	10x34	340 €
STAGES NIVEAUX AVANCE PROJET CHOREGRAPHIQUE (à partir de 14ans)	9 SAMEDIS de 14H00 à 17H00	3x105	1X36 + 9x31	315 €
Les 02/10 - 20/11 - 18/12 - 15/01 - 26/02 - 19/03 - 30/04 - 14/05 - 11/06 (Engagement sur l'année)				
SEANCE INDIVIDUELLE	Sur demande (nous contacter)			

**\* Les ateliers du lundi (adultes tous niveaux et avancés) se feront à la salle du Clos Beaufort, 560 Route du Puy-Sainte-Réparate, 13090 AIX-EN-PROVENCE (à côté de la chocolaterie de Puyricard)(bus, le 12 ou le 24)**

*Les paiements sont à remettre en INTÉGRALITÉ à l'inscription.*

*Ils seront encaissés au fur et à mesure de l'année (en début pour les 1x, chaque début de trimestre pour les 3x, chaque mois pour les 10x...) - Paiements à l'ordre de LA COMPAGNIE SARAHDANSE.*

**Seulement pour les nouveaux arrivants :** dans une exigence de qualité de travail, il sera demandé une participation aux frais des ateliers et du spectacle (usure des accessoires utilisés, costume pour le spectacle) : 40 euros pour les groupes enfants et ados et 50 euros pour les stages avancés et jeunes adultes/adultes...

### **Pièces à fournir :**

1. Un certificat médical autorisant la pratique de la danse (de moins de 3 mois)
2. Une photo d'identité (avec nom et prénom derrière)
3. Un chèque de 30 euros (adhésion à l'association) à l'ordre de la **compagnie Sarahdanse**
4. PASS SANITAIRE, si possible sur Papier, avec QR-CODE

## INFORMATIONS PRATIQUES ET REGLEMENT

En participant aux ateliers de création chorégraphique en danse orientale contemporaine, vous devenez adhérent de la **Compagnie Sarahdanse**.

### **Quelques informations pratiques :**

#### **Rappel : POSSIBILITE D'UN COURS D'ESSAI.**

Les activités se pratiquent pieds nus ou en chaussettes. Pour la tenue, soyez à l'aise dans des vêtements souples avec un grand châle pour mettre sur les hanches.  
Pensez à la bouteille d'eau !

La compagnie Sarahdanse est affiliée au dispositif "Collégien de Provence" (Conseil Départemental des Bouches du Rhône) et également au Pass'loisirs du CCAS de la ville de Venelles.

En outre, pensez à demander à votre employeur de quels avantages vous pouvez bénéficier pour une activité culturelle et sportive. Les comités d'entreprise prennent souvent en charge une partie des cotisations annuelles...

Dans le cadre des activités de SARAHDANSE (ateliers, spectacles ...), vous ou votre enfant peut être amené à être photographié et filmé. Ces photos et vidéos pourront être utilisées dans le cadre de documents de communication internes et externes, des films des spectacles de fin d'année et de publications éventuelles dans la presse. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces photos respecteront l'anonymat de l'enfant et ne porteront pas atteinte à sa réputation. Si vous êtes contre cette proposition, merci de nous en faire part par courrier : Compagnie SARAHDANSE, 1 impasse des Chênes, 13770 Venelles Nous ferons alors attention à votre absence sur les photos.

Durant leur pratique, les adhérents de SARAHDANSE s'engagent à adopter un comportement sérieux et sensible au sein du lieu de danse.

**Sécurité** : toute personne pratiquant les activités proposées par SARAHDANSE est tenue de respecter les règles élémentaires de sécurité, de lire les panneaux concernant les mesures de prévention contre l'incendie et d'en appliquer les consignes du lieu où elle pratique.

**Responsabilité** : SARAHDANSE ne peut, en aucun cas, être tenue pour responsable des accidents corporels engendrés par la pratique d'une activité ainsi que des vols ou détérioration sur les effets personnels des adhérents.

**Mineurs** : il est demandé aux parents de s'assurer de la présence du professeur avant de laisser leur enfant. Les enfants ayant l'autorisation de sortir seuls doivent remettre à leur professeur une attestation écrite de leurs parents. Il appartient aux parents d'assurer ou de faire assurer la surveillance des enfants en dehors des heures de cours, SARAHDANSE ne pouvant être tenus pour responsable.

SARAHDANSE se réserve le droit d'avertir puis d'exclure tout adhérent qui ne respecterait pas ce règlement intérieur. Tout adhérent dégradant volontairement ou involontairement le matériel ou les locaux devra en payer les réparations. Toute agressivité verbale ou physique envers autrui sera passible d'une exclusion immédiate.

J'ai lu, approuvé et signé les informations pratiques ci-dessus et je m'engage à les respecter.

J'ai noté que le remboursement n'est possible que pour raison médicale ou professionnelle.

Nom et signature :

**Nous vous souhaitons une très belle saison 2021 2022 !  
Rachida GOUDJIL et la Compagnie SARAHDANSE**